



La Ville de La Teste de Buch Bassin d'Arcachon Région Nouvelle Aquitaine

Recrute son/sa

Agent polyvalent des services portuaires H/F

*Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs territoriaux - Catégorie C
Titulaire ou Contractuel*

La Teste de Buch est une commune touristique de 26 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, ayant un effectif de 650 agents. C'est la ville la plus importante et le principal pôle économique du Bassin d'Arcachon. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS). La Teste de Buch c'est 26 000 hectares, un patrimoine naturel exceptionnel avec sa Dune du Pilat, son banc d'Arguin, sa célèbre île aux oiseaux et ses cabanes tchanquées, mais aussi 25 km de plages océanes, et le lac de Cazaux, et ses 3650 hectares de forêt usagère entre autres.

Mais la Teste de Buch c'est aussi une nouvelle municipalité dynamique, qui souhaite donner un nouvel élan à sa commune.

Dans l'organigramme :

- ❖ Direction Générale des Services Techniques
 - Direction du Développement Durable et Affaires Maritimes
 - Service Installations Portuaires et Techniques

Le lieu de Travail :

Halte Nautique de Cazaux – 33260 LA TESTE DE BUCH

Vos missions :

- Gérer les locations des emplacements des Corps-Morts et/ou de la Halte Nautique de Cazaux,
- Elaborer, transmettre et enregistrer les contrats, et courriers divers sur différents supports,
- Réaliser le bilan comptable, quantitatif et qualitatif de l'activité Corps-Morts,
- Suivre et contrôler la régie,
- Préparer et animer en lien avec la Direction, les différentes commissions d'attribution des emplacements,
- Accueillir et informer les usagers Corps-Morts et/ou de la Halte Nautique de Cazaux, assurer la surveillance des mouillages et/ou effectuer les rondes de surveillance des bateaux et installations portuaire de la Halte Nautique de Cazaux.
- Travailler en transversalité avec le Pôle Nautique de Cazaux, notamment sur des missions techniques et nautiques, avec le Service Environnement, l'autre Service de la Direction, ainsi qu'avec les différents partenaires (Prestataires, port d'Arcachon, SMPBA, PNM),
- Contribuer au développement des supports de communication relatif à cette activité,
- Remplacer le chef de service durant ses absences.

Votre profil :

- Etre titulaire de la fonction publique territoriale,
- Aptitudes aux tâches administratives (rédaction courriers, mails et documents courants),
- Traitement et saisie d'informations relatives au service et gestion bases de données,
- Connaissances administrative, juridique et financière des collectivités publiques (Budget, Régie),
- Connaissances du milieu nautique,
- Expérience dans un poste en collectivité,
- Maîtrise des outils informatiques,
- Disponibilité, autonomie, polyvalence,
- Sens du service public.

Peut être amené à participer à des réunions en dehors des heures d'ouverture de la capitainerie.
Possibilité d'horaires irréguliers lors des missions en lien avec les horaires des marées et la saison estivale.

Les conditions de rémunération et avantages principaux :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE + CIA) + prime de fin d'année,
- Action sociale + Chèques vacances,
- Participation de l'employeur aux cotisations de mutuelle santé et de prévoyance labellisées.

Comment postuler :

Envoyez vos CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire **avant le 9 juin 2022 à 17h00,**

- Par courrier :
Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – BP 50105 – 33164 LA TESTE DE BUCH Cedex,
- Par mail :
drh@latestedebuch.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Cette annonce respecte la procédure de recrutement définie par le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels.